



Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,
Développement Durable,
Environnement,
Biodiversité,
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,
Infrastructures,
Risques Naturels,
Risques Technologiques,
Equipement, Logement,

Urbanisme,
Aménagement du Territoire,
Solidarité entre les
Territoires,
Renouvellement Urbain, Mer

Comité Technique Ministériel (CTM)

Le 23 septembre 2021

Lettre ouverte à mesdames les ministres

Pompili, Gourault et Girardin

**Bilan de 5 ans de mandature :
un grand pas en arrière de 50 ans !**

Au programme :

Mépris des règles élémentaires du dialogue social

Le « quoi qu'il en coûte » : rien pour vos agents mais des dizaines de millions de masse salariale rendues au budget

Alerte pour danger grave et imminent en CHSCT-M : le mieux est d'écouter les témoignages des agents

La célébration (pas par les agents) du retour au mini-ministère de l'Environnement. Le monde d'avant ... 1971

Du greenwashing à chaque CTM budgétaire : notre analyse pour 2022 (valable jusqu'en avril prochain?), à replacer dans le contexte des 5 dernières années

Changer le régime indemnitaire de plus de 10 000 agents en toute fin de mandature, en précarisant leur douzième mois, et payer l'année de décalage avec un chèque en bois, c'est sans doute la cerise sur le gâteau.

(Ah, et merci pour les revalorisations prévues en 2021 qui ont bien du mal à courir derrière le SMIC)

Mesdames les ministres,

Le Comité Technique Ministériel convoqué ce jour constitue le dernier de la mandature, pour ce qui est du budget. Une réunion fixée pendant un congrès syndical, hors calendrier convenu initialement. Nous aurions apprécié de pouvoir vous rencontrer respectivement pour la troisième fois, la troisième fois et la deuxième fois depuis votre prise de fonction (si toutefois vous aviez prévu de participer au CTM), marquant votre « attachement au dialogue social », mais ce ne sera pas le cas. Si les priorités gouvernementales vont certainement à l'urgence d'accompagner en communication les annonces du PLF 2022, nos priorités sont, elles, ailleurs.

Puisque nous ne pourrons le porter « en direct », du fait du **mépris des règles les plus élémentaires en matière de dialogue social**, FO vous adresse par cette lettre ouverte sa vision du bilan de la mandature.

Le « quoi qu'il en coûte » lié à la crise sanitaire, les fonctionnaires et agents publics de vos ministères n'en ont pas bénéficié, appelés à assurer l'ensemble de leurs missions en mode dégradé, voire en se faisant ponctionner des jours de congés. Les réformes elles ont bien été conduites « quoi qu'il en coûte » au plan de l'organisation territoriale de l'État et des missions et moyens de notre pôle ministériel. Le service public républicain et ceux qui l'incarnent sortent déjà fragilisés par des années de RGPP, MAP et AP 2022, et voici que **le réacteur à réformes semble vouloir une nouvelle fois s'emballer au motif de devoir rembourser le « quoi qu'il en coûte » ou d'imposer une république modulaire.**

Madame Gourault, votre projet de loi 3DS/4D est sur les rails bien qu'annoncée en retard, madame Pompili, votre revue des missions lui fournit du charbon et votre loi climat parvient à supprimer des missions (police de la publicité par exemple) sans en renforcer une seule, une envie de réforme des retraites a été annoncée comme bientôt en gare, les wagons de suppression/transferts de missions et d'emplois sont eux déjà à quai (fiscalité de l'urbanisme, police de la publicité).

Pour avoir tenu le bateau à flots durant cette crise, les agents de nos ministères ont donc droit à ce qu'on leur donne visibilité et stabilité dans l'organisation de leur structure, dans la viabilité de leurs missions et dans la pérennité de leurs postes. C'est à l'amélioration de leurs conditions de travail qu'il convient aussi de s'atteler.

C'est dans ce contexte que les représentants au CHSCT-M ont posé une alerte unanime pour danger grave et imminent.

Cela doit conduire à faire appel à une ou plusieurs expertises agréées conformément à l'article R.4614-6 et suivants du code du travail sur l'ensemble du périmètre du pôle ministériel, y compris les établissements publics.

Car vu des agents, le bilan de la mandature est sans appel :

« **Moi, agent en DDT**, on m'a supprimé mon secrétariat général et plus personne ne peut me répondre sur ma situation, on continue à supprimer mes missions et je vais subir mon 3ème repositionnement en cascade, mon avis sur les dossiers ne compte plus puisque le préfet peut déroger comme il veut à la norme, et en plus le discours de Castex sur le soit-disant renforcement de l'échelon départemental me fait passer pour le méchant qui déshabille le reste des services du ministère. »

« **Moi, agente en DREAL**, je vois ma direction s'auto-dissoudre avec la suppression quasi-totale du domaine habitat/urbanisme, le transfert de missions à d'autres (labos d'hydro-bio, natura 2000, maîtrise d'ouvrage routière, centre comptable mutualisé, bientôt mon secrétariat général vers le SGCD?). Je la vois mise sous tutelle préfectorale avec mon directeur mis au pas puisque le préfet va l'évaluer définir ses primes. 10 ans après la Réforme Territoriale, la fin des DREAL en 2025 ? ».

« **Moi, agent du secteur Mer,** j'entends de beaux discours sur l'importance de cette politique, mais je ne touche du doigt que le délaissement des agents et de leurs missions, les suppressions d'effectifs et des corps qui y sont dédiés, et la coupure opérée au niveau départemental. »

« **Moi, agente d'une DEAL,** on attaque progressivement mais sûrement mes droits individuels, on me supprime mon secrétariat général, et en Guyane, on me plonge même dans une super-préfecture permettant au ministère de se laver les mains de ce qui s'y passe. »

« **Moi, agent d'une DIR,** cela fait des années que je suis mobilisé pour démontré jour après jour l'efficacité de notre gestion du réseau routier national, en général face à la baisse des effectifs et des moyens, et parfois face à la nécessité de consommer des crédits en urgence. Et en récompense, on veut me transférer aux collectivités de force et sans autre alternative. Comme mes collègues de la DIR Est qui savent de quoi il retourne ? ».

« **Moi, agente du Cerema,** un cabinet d'audit externe a acté que le plan social auquel je suis soumis est pire que n'importe lequel mis en place dans le privé. Le CGEDD a écrit que la trajectoire d'effectifs imposé depuis 2017 était intenable dès l'origine. L'expertise met très longtemps à se construire, la détruire ira très vite et ce sera de votre responsabilité. Et ce ne sont pas les collègues de **Météo-France ou de l'IGN** qui me contrediront. ».

« **Moi, agent de VNF,** cela fait des années que j'entends parler de l'importance de la voie d'eau pour une politique des transports décarbonnée. Mais cela fait aussi des années que je vois partir des collègues jamais remplacés, et on en arrive maintenant à restreindre les périodes de navigation. Pour mieux préparer des transferts de réseau par abandon ? ».

« **Moi, agente de l'OFB,** on me demande de faire toujours plus avec pas plus voire moins, on fait tout pour mettre les collègues dans une situation de concurrence. Notre direction nous impose des instructions infantilisantes sur des

sujets non essentiels alors que les chantiers sociaux nécessaires n'avancent pas. Et au final, notre mal-être est de plus en plus criant. A quand les vraies réponses ? » .

« **Moi agent d'un Parc national,** je constate que l'importance accordée à la biodiversité n'est que discours. On a réduit les capacités d'action de mon établissement en rajoutant des missions sans mettre les effectifs nécessaires qui sont utilisés pour créer un 11^{ème} Parc. J'ai bien peur que les annonces ministérielles affichées comme rassurantes ne soient que de l'enfumage. »

« **Moi, agente d'une agence de l'eau,** mon établissement est considéré comme une "vache à l'eau" alimentant beaucoup d'autres choses que les sujets liés à l'eau. Et derrière le lancement de chantiers de mutualisation inter-agences, je vois bien que l'objectif d'économie n'est pas loin, voire une porte ouverte pour la remise en cause de notre structuration par réseau hydrographique. Sans parler de l'interventionnisme accru des préfets pour orienter nos aides comme le prévoit la loi 3DS.»

« **Moi, agent d'administration centrale, de l'ADEME, de l'ANAH ou de l'ANCT,** je suis soumis aux injonctions politiques contradictoires, l'urgence est devenue la norme et occulte les enjeux de demain, et je pointe qu'il est de plus en plus difficile de maintenir le bon fonctionnement des relais dans la chaîne des services territoriaux pour porter les politiques de nos ministères. ».

« **Moi, agente de la DGAC,** j'ai du faire face à l'augmentation exponentielle du trafic aérien sans aucun renforcement des moyens, et me voilà maintenant soumis aux restructurations et à l'application des schémas de mutualisation imposés ailleurs. »

« **Moi, agent de l'ex IFSTTAR**, on m'a expliqué que rien ne changerait dans un transfert présenté comme une expérimentation vers l'Université Gustave Eiffel. Un an après, je constate la perte de lien avec le ministère de l'Ecologie, je ne suis même plus électeur de ses instances. Le vœu formulé par certains de vos hauts-fonctionnaires se réalise : « la recherche n'a plus rien à faire au ministère de l'Ecologie, et on sera mieux traités à l'Enseignement supérieur » ».

« **Moi, agente de l'ENTE**, je suis investie depuis des années pour relever les défis qu'on lui a fixés, pour accroître sa notoriété ses partenariats, diversifier ses publics et pour toujours mieux accueillir les nouveaux agents TSPDD et SACDD. Après avoir eu les félicitations de ma tutelle pour le travail accompli, j'ai appris cette année la fermeture de mon école par visio. Sans aucune ambition politique pour nos écoles, quelle sera la prochaine ? Et la suppression de mon poste, ce sera bientôt par SMS ? ».

Oui, mesdames les ministres, **le bilan de la mandature « vu par les agents », c'est celui-là.** Et quelle qu'ait été votre action en coulisse dans sa dernière ligne droite, notre pôle ministériel s'impose comme médaille d'or ou d'argent durant toute la durée du quinquennat en matière de perte d'effectifs.

Ce n'est pas le fait du hasard mais bien d'une volonté affichée dès 2017 : celle de réduire notre pôle ministériel au mini-ministère de l'Environnement d'il y a 50 ans tout juste.

Auto-sabordant au passage tout ce qui constitue la richesse des compétences et modes d'actions permettant un portage transversal et opérationnel des politiques d'aménagement durable du territoire.

Solder les DIR, brader les DREAL, dévitaliser les DDT, stigmatiser les EP, supprimer les écoles, voici le programme proposé par cette mandature pour notre avenir.

Ce monde là commence à ressembler au monde d'après conçu et rêvé par certains. FO s'emploiera à ce que ce cauchemar ne se réalise pas ! Car la prochaine crise, qu'elle soit climatique, alimentaire, technologique... mobilisera les compétences de nos services, de nos établissements, de nos collègues.

De ce point de vue, le PLF 2022 constitue une brique « moins pire » dans la politique du pire conduite durant le quinquennat, mais ne saurait occulter son bilan concret et tangible :

→ **plus de 8000 emplois perdus depuis 2017, soit l'équivalent de 50 DDT, l'ensemble des DREAL, l'ensemble des DIR, l'ensemble des EP du secteur environnement, la somme Cerema+Météo-France+VNF, l'ensemble de l'administration centrale et des écoles.**

A contre-courant, nous continuerons à lutter pour :

- **inverser enfin la logique, partir des crises auxquelles il faudra probablement faire face**, et se donner les moyens d'y répondre
- **l'arrêt pur et simple des réorganisations** réalisées à la seule aune des objectifs comptables de réductions d'effectifs. Aucune organisation n'est en mesure de se projeter vers l'avenir dans un objectif de réaliser des missions essentielles au cadre de vie de nos concitoyens, encore moins d'adapter ces missions à des besoins essentiels qui évolueront, si la préoccupation quotidienne depuis plus de 15 ans est encore et toujours de s'adapter pour tenter de faire aussi bien avec moins de personnels et moins de moyens;

- **Redonner l'attractivité nécessaire aux missions et corps** qui ont du sens pour l'intérêt collectif, dont ceux nécessaires pour porter les politiques du MTE/MCTRCT/Mer.

Sur ce dernier sujet, nous ne pourrions conclure sans évoquer **la grande arnaque dans laquelle vous vous êtes laissée entraîner sur les conseils avisés et orientés de votre administration**, concernant l'avenir du régime indemnitaire des corps techniques.

Face à nos arguments, **vous n'avez produit aucun élément de réponse sur l'intérêt pour ceux-ci de basculer au RIFSEEP, et pour cause, il n'y en a aucun.** Vos arguments sur l'impossibilité de faire autrement seraient risibles si les agents avaient envie d'en rire.

Car amputer et précariser le 12^e mois de rémunération des agents concernés ne peut donner matière à plaisanterie.

Mettre dans la balance des revalorisations inférieures à celles décidées pour le SMIC ce début septembre démontre le peu de considération accordé aux agents de la filière technique, après 10 années de disette indemnitaire.

Nous vous le redisons, **c'est un régime réellement revalorisé, versé en année N et lié au grade et aux spécificités de la filière technique dont il doit s'agir si vous voulez porter une évolution du système actuel.**

Aujourd'hui comme demain, sur l'ensemble de ces sujets, nos représentants agiront pour sauvegarder les fondations du service public républicain dans les domaines de compétence de nos ministères, **pour pouvoir reconstruire le moment venu ce que cette mandature notamment aura détruit.** Ils s'emploieront à cela et à la défense de nos collègues quel que soit le format des instances post-2022 imposé par la loi dite de « transformation de la Fonction publique » transposée « sans filtre » au sein de notre pôle ministériel. Avec un rôle accru pour eux puisque dans la jungle de l'individualisme, de l'opacité et de l'arbitraire, les agents publics seront plus forts ensemble !

Les représentants FORCE OUVRIERE au Comité Technique Ministériel